

Portrait de territoire

Le Bourget

**document
de travail**

Éléments d'actualisation

juillet 2012



Dugny, A1



La Courneuve



Drancy, A86



RN2, aéroport du Bourget



Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

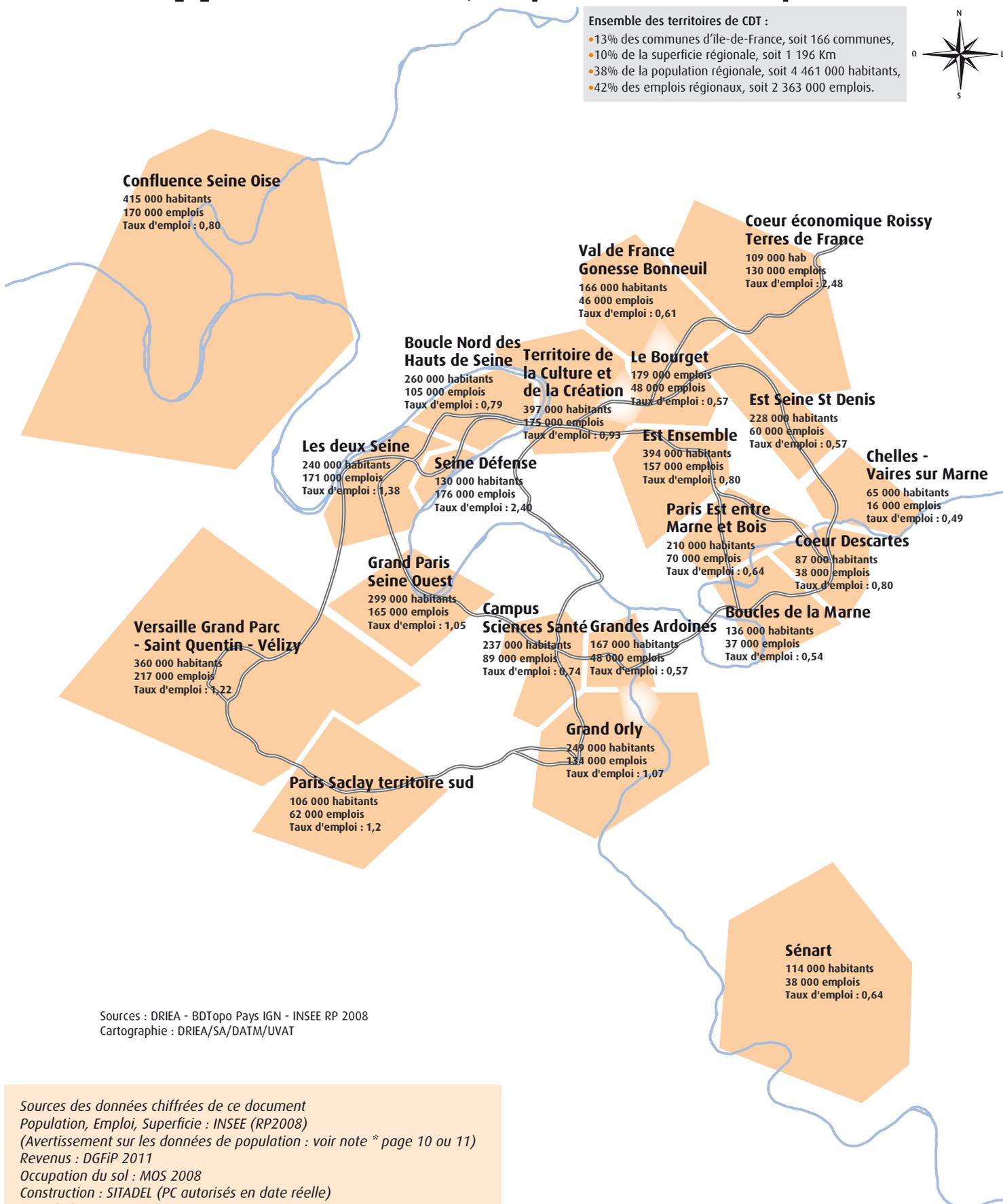
DRIEA IF – Service Aménagement - Département Atelier Territoires et Métropole - Unité Vie et Analyse des Territoires

Portrait de territoire



Position dans le Grand Paris

Territoire[s] du Grand Paris - Quelques chiffres clés par territoire



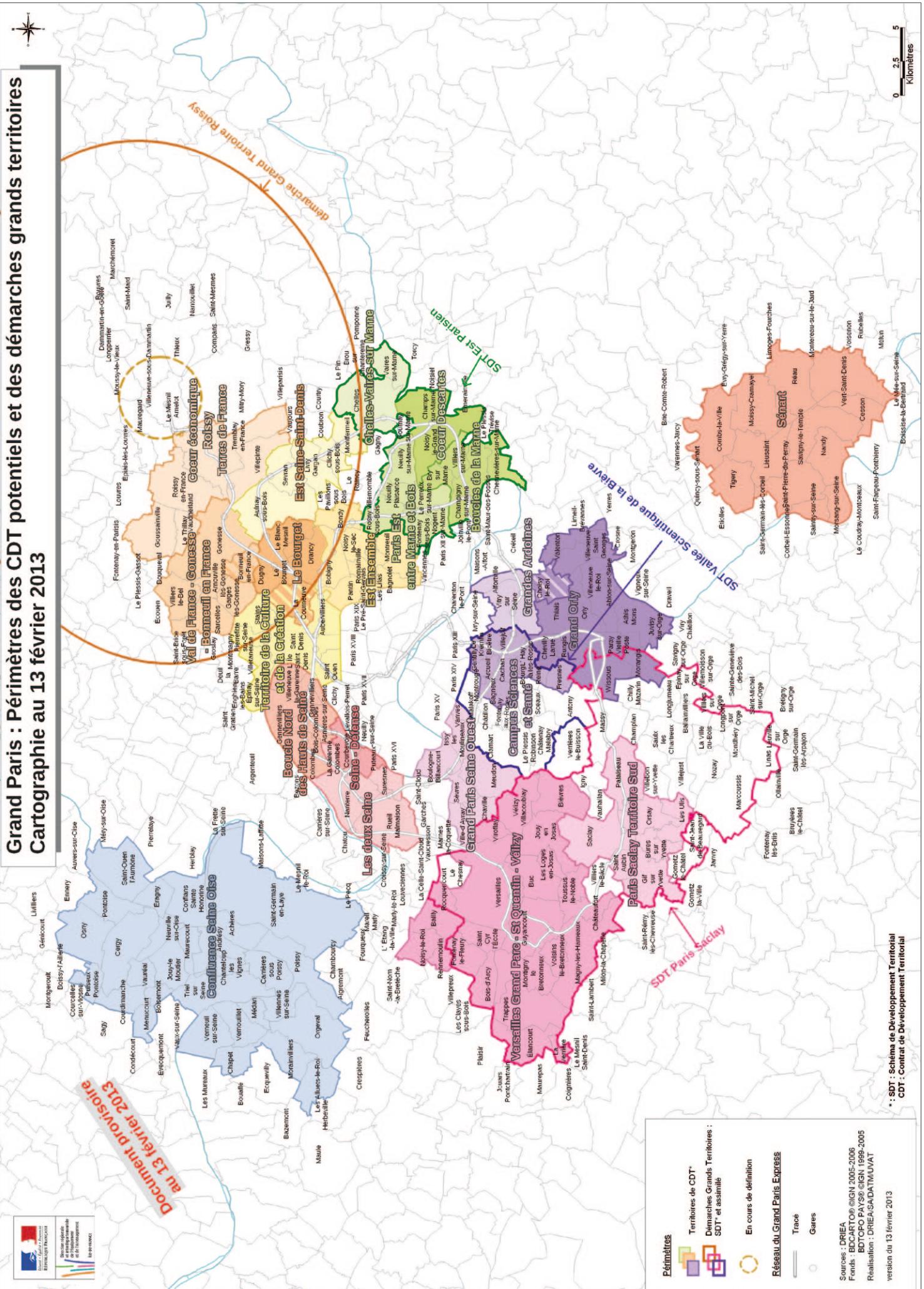
Sources : DRIEA - BDTopo Pays IGN - INSEE RP 2008
Cartographie : DRIEA/SA/DATM/UVAT

Sources des données chiffrées de ce document
Population, Emploi, Superficie : INSEE (RP2008)
(Avertissement sur les données de population : voir note * page 10 ou 11)
Revenus : DGFIP 2011
Occupation du sol : MOS 2008
Construction : SITADEL (PC autorisés en date réelle)
Parc de bureaux : ORIE
Crédit photos : Jean-Marie Gobry, Bruno Gauthier et Daniel Guiho (DRIEA IF)
Rédaction et mise en page : DRIEA IF/SA/DATM/UVAT

Nota : Ce document constitue une synthèse actualisée du portrait de territoire réalisé en février 2011.

Grand Paris : Périmètres des CDT potentiels et des démarches grands territoires

Cartographie au 13 février 2013



Document provisoire au 13 février 2013



Périmètres

- Territoires de CDT
- Demarques Grands Territoires : SDT et assimilé

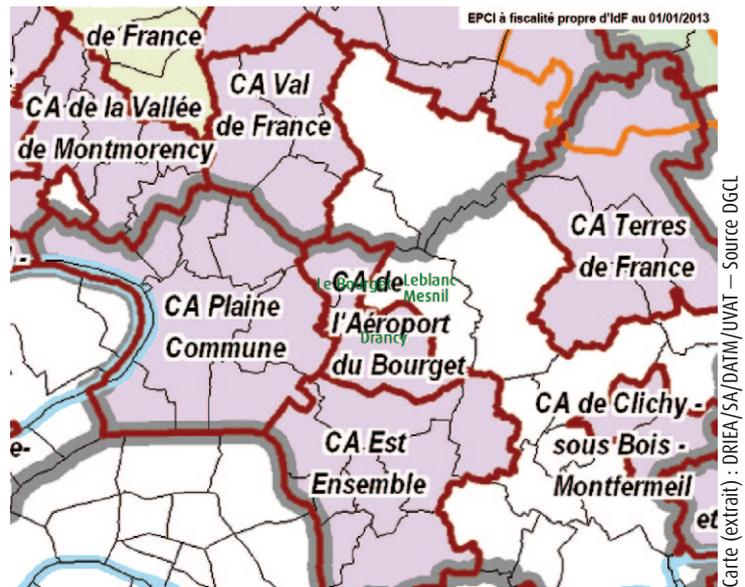
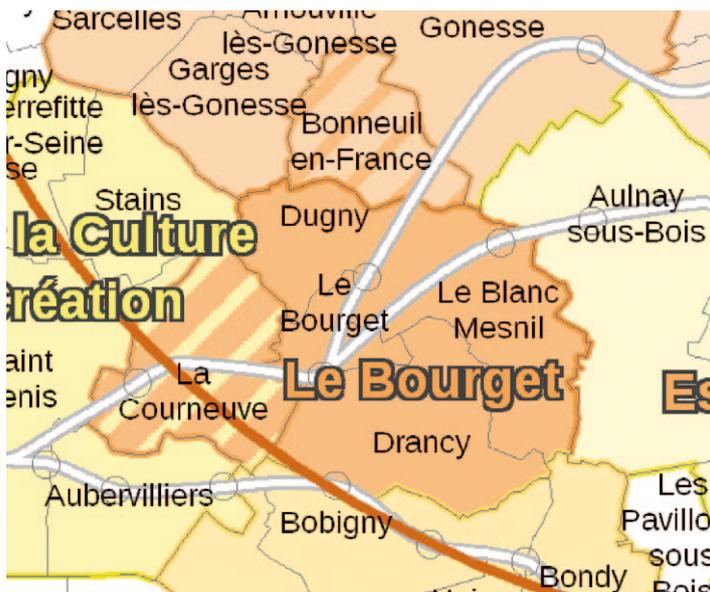
En cours de définition

Réseau du Grand Paris Express

- Tracé
- Gares

Sources : DRIEA
Fonds : BCCARTO © IGN 2005-2006
BDTCPO FAYS © IGN 1999-2005
Réalisation : DRIEA/DATUMUAT
version du 13 février 2013

• • SDT : Schéma de Développement Territorial
CDT : Contrat de Développement Territorial



Le territoire du Contrat de Développement Territorial (CDT) potentiel « Le Bourget » est constitué de 6 communes prises dans des logiques administratives et de gouvernance complexes.

Le territoire inclut dans son périmètre la CA de l'Aéroport du Bourget (Drancy, Le Bourget et Dugny) ainsi qu'une commune de la CA Plaine Commune (La Courneuve, appartenant également au CDT potentiel du « Territoire de la Culture et de la Création ») et une commune du Val d'Oise (Bonneuil en France, appartenant également au CDT potentiel « Val de France - Gonesse Bonneuil en France »).

Un accord cadre a été signé en mars 2012.

Dans le cadre du Grand Paris, le projet de développement urbain et économique est engagé autour de trois orientations majeures :

- développer un pôle économique d'envergure métropolitaine autour de l'aéroport, dans les domaines de l'aviation et du tourisme d'affaires, de l'événementiel, de l'aéronautique, de la formation aux métiers de l'aérien et du tourisme ;
- régénérer en profondeur le cadre urbain pour faire émerger une nouvelle centralité dense, attractive et équilibrée et faire du Bourget un lieu de vie et d'animation pour l'ensemble des communes du nord de l'agglomération ;
- constituer un pôle culturel et scientifique de rayonnement international avec la rénovation du musée de l'Air et de l'Espace et la réalisation d'un nouvel équipement culturel de premier plan.

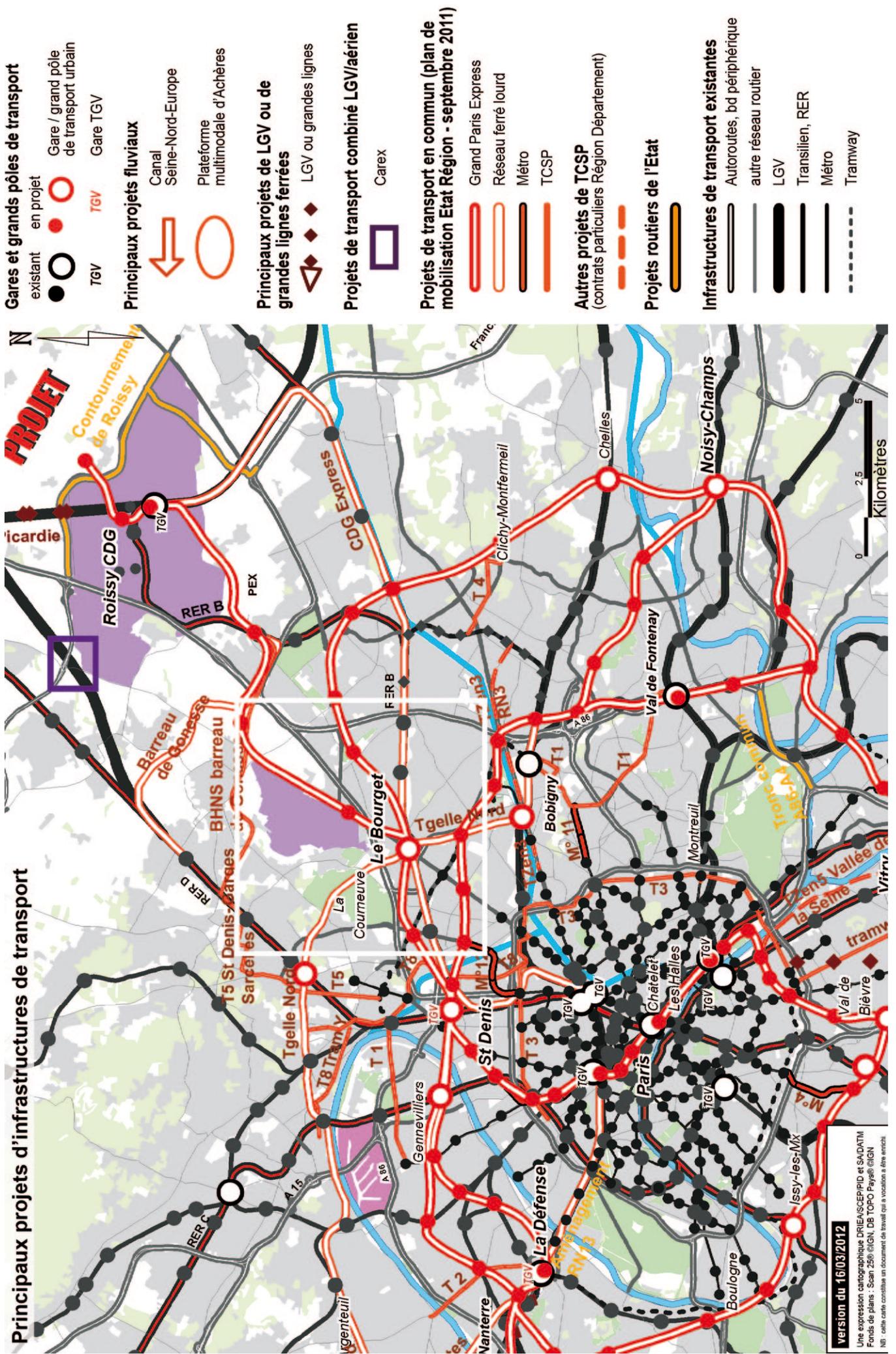
La renommée internationale du salon de l'aéronautique et du Musée de l'Air et de l'Espace, constitue déjà un atout de taille pour la visibilité de cette zone. Le Bourget abrite en outre le site Dassault de maintenance des avions d'affaires, Bonneuil-en-France abrite le site d'entretien et de maintenance d'aéronefs Cessna, et à la Courneuve est implantée l'usine EADS de production de pales d'hélicoptères. La présence du Centre de formation des métiers de l'aérien à Bonneuil-en-France renforce cette spécialisation.

Trois gares du réseau de transport collectif du Grand Paris Express sont prévues sur le territoire du CDT :

- La Courneuve « Six routes »,
- Le Bourget RER,
- Le Bourget Aéroport.

Le projet de la tangentielle nord est par ailleurs entré, pour sa section centrale, en phase de travaux.

Le territoire est actuellement desservi par des grandes infrastructures de transport que sont l'A1, l'A86, la RN2 et le RER B.



Présentation générale

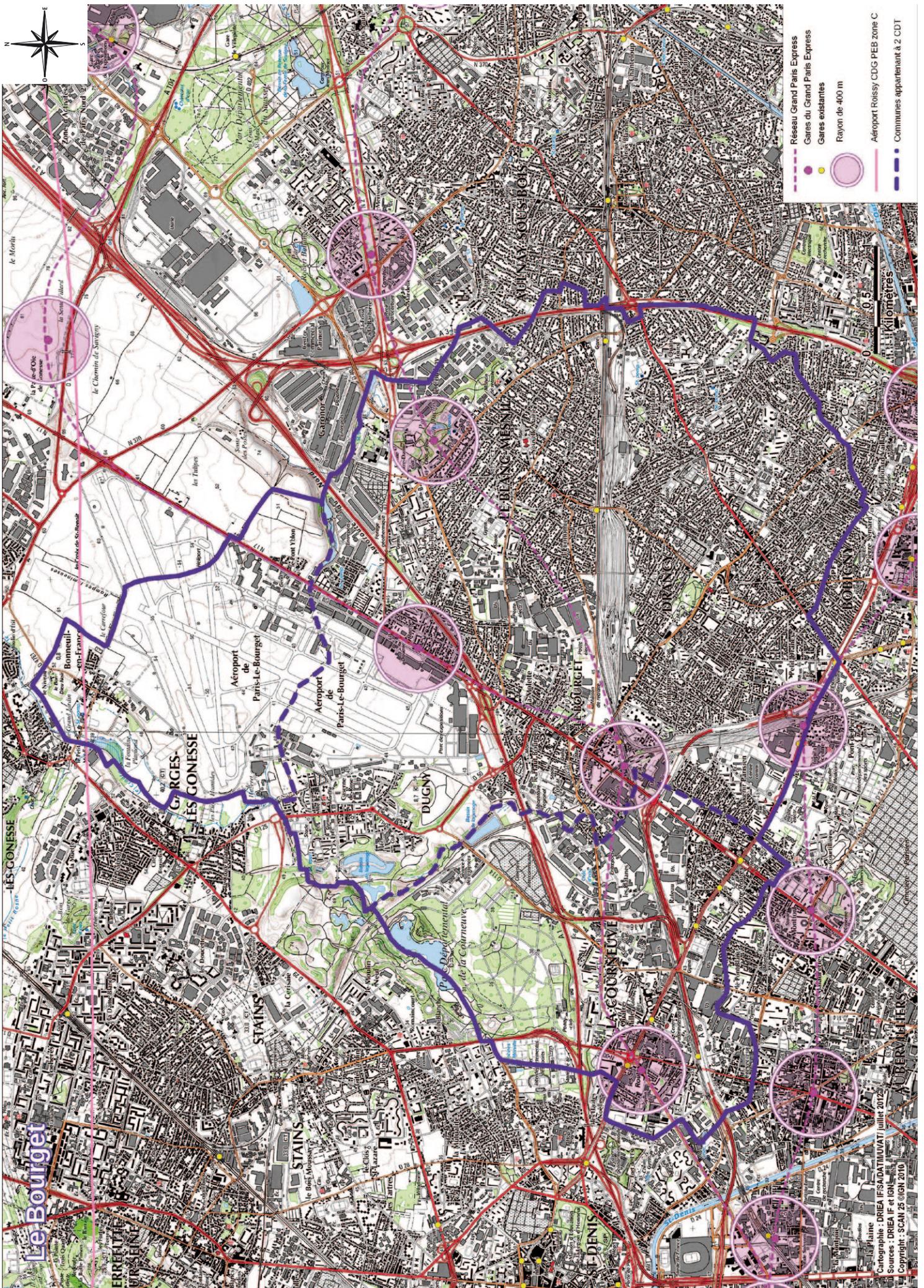
Regroupant 6 communes, sur une superficie de 34 km² (soit un tiers de Paris) aux portes Nord de la zone dense, le territoire du Bourget compte, en 2008, 180 000 habitants et 50 000 emplois.

A dominante résidentielle, connaissant des difficultés sociales importantes sur de nombreux quartiers, notamment à la Courneuve, ce territoire est également marqué par la présence d'importants sites d'activités déqualifiés, anciennes emprises industrielles pour la plupart. De plus, des grandes infrastructures de transport desservent mais également fragmentent le territoire.

Ce territoire accueille ainsi :

- l'aéroport du Bourget, premier aéroport d'affaire en Europe (130 000 passagers par an) ;
- le musée de l'air et de l'espace (275 000 visiteurs en 2008) ;
- le parc des expositions du Bourget, 3^e parc des expositions francilien ;
- le parc départemental George-Valbon, anciennement appelé parc de la Courneuve, plus grand parc de l'Île-de-France avec ses 415 hectares ;
- de grandes emprises ferrées sur Drancy principalement ;
- de vastes zones d'activité industrielle, en reconversion généralement difficile ;
- des quartiers de politique de la ville concernés par l'ANRU tel que celui de la Courneuve (« cité des 4 000 ») ;
- des infrastructures de transports de premier plan : A1, A86, RER B, RN2 (à noter que le premier tronçon de la tangentielle Nord est en travaux).

Le territoire du Bourget se situe aux portes nord de la zone dense, entre deux pôles dynamiques que sont le pôle de redéveloppement économique et urbain du sud de Plaine Commune, en limite de Paris, et le pôle économique du secteur de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle.



Cartographie : DRIEA IF/SADATHUAVI/ juillet 2012
Sources : DRIEA IF et IGN
Copyright : SCAN 25 ©IGN 2010

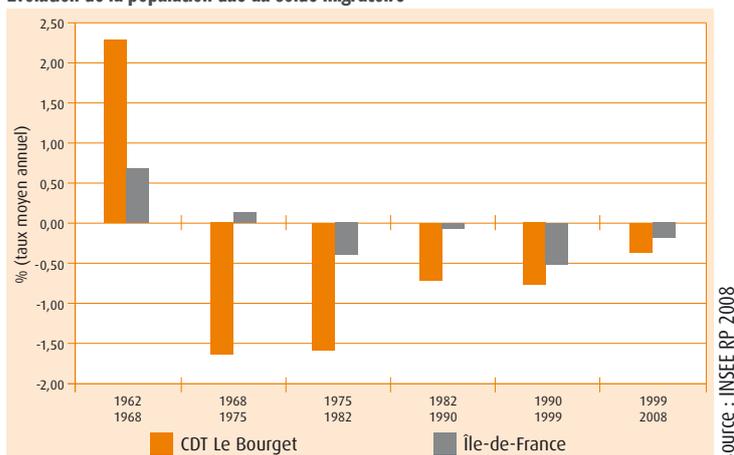
Population, emploi, logement, construction

Un territoire de 180 000 habitants en regain démographique

Le territoire se situe à la porte de la zone dense (5 250 hab/km² contre 6 600 hab/km² en petite couronne). Il s'étend sur 34 km² avec une population de 180 000 habitants (soit l'équivalent d'Amiens Métropole). Un tiers de sa population se situe à Drancy, 30% au Blanc Mesnil et 20% à la Courneuve.

Son regain démographique (+1 400 habitants par an, soit 12 600 habitants depuis 1999) est dû essentiellement au solde naturel élevé mais également au redressement du solde migratoire. A l'exception de Dugny et du Bourget, les communes du territoire sont toutefois restées très peu attractives, notamment la Courneuve.

Evolution de la population due au solde migratoire



Des populations au profil social défavorable, particulièrement sur la Courneuve

Les habitants du territoire présentent un profil social défavorable (encore plus que celui du département de Seine-St-Denis) notamment en terme de niveau d'étude (13,6% de diplômés supérieurs à bac+2, contre 31% en petite couronne), de taux de chômage (près de 18% en 2008 contre 12,3% en petite couronne), de revenus (26 000 € par ménage en 2011 contre 40 800 € en Ile de France) et de qualification des actifs (la part des actifs cadres est de 8% en 2008 contre 27% en IdF). La Courneuve cumule les valeurs les plus défavorables pour ces 4 critères.

Un parc de logements majoritairement collectif où la présence du logement social est forte

Le parc de logements est de 70 900 unités, en hausse d'environ 3 000 logements par rapport à 1999 (soit +4%), et concentré sur Drancy, Le Blanc Mesnil et la Courneuve.

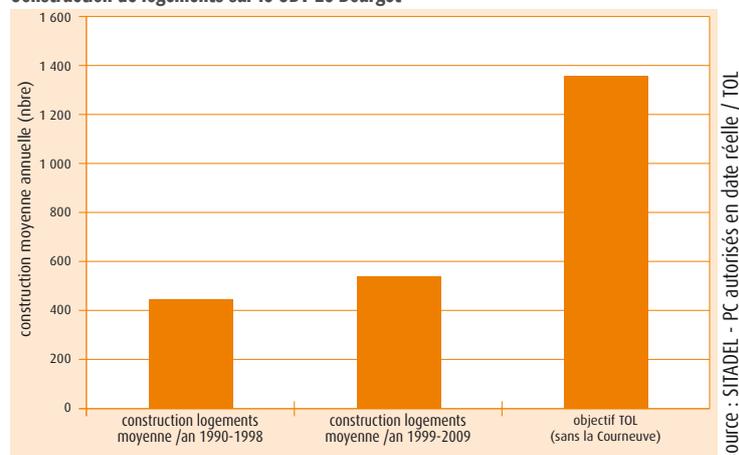
Les logements collectifs dominent (66%) mais de façon moins nette qu'en petite couronne (80%) et très inégale selon les communes : Le Blanc Mesnil et Drancy sont davantage marqués par les maisons individuelles (elles constituent 42% des logements), alors que Dugny, la Courneuve et le Bourget affichent respectivement 87%, 83% et 79% de logements collectifs.

La part des logements sociaux est très élevée (40% contre 24,8% en Île-de-France). Sa répartition rejoint celle des logements collectifs.

Une construction de logements insuffisante

La construction de logements est globalement peu dynamique (le taux de construction pour la période 1999-2009 est de 0,79%/an, contre 0,83%/an pour l'Île-de-France, taux lui-même insuffisant pour satisfaire aux objectifs régionaux de 70 000 logements par an) et correspond à environ 540 logements par an. Elle est cependant beaucoup plus dynamique au Bourget (1,75%). Malgré sa hausse d'environ 20% par rapport au rythme des années 90 (440 logements par an en moyenne), la construction de logements du territoire est inférieure aux objectifs fixés dans l'accord cadre en lien avec la Territorialisation des Objectifs Logement (TOL) qui prévoit un objectif de construction de 1 360 logements par an sur le territoire, hors la Courneuve, comptabilisée dans le CDT « Territoire de la Culture et de la Création ».

Construction de logements sur le CDT Le Bourget



Un territoire influencé par trois pôles d'emploi : celui du Bourget, celui de Bobigny et celui de Roissy

Le territoire compte un peu moins de 50 000 emplois en 2008 répartis principalement sur la Courneuve, Drancy, le Blanc-Mesnil et, secondairement, sur le Bourget. Drancy et le Blanc-Mesnil sont toutefois des communes à dominante très résidentielle (taux d'emploi de 0,40 environ). La Courneuve, avec ses grandes zones d'activité entre A1 et A86, est davantage tournée vers l'emploi (taux d'emploi de 0,80) ainsi que Le Bourget (taux d'emploi de 1,14). Le Bourget constitue à elle-seule un pôle d'emploi régional mais de taille très modeste (cf. les pôles d'emploi dans l'aire urbaine de Paris » UMR Géographie-Cités/DRIEA - 2012). Drancy, selon la même étude, se rattache davantage au pôle de Bobigny et Le Blanc-Mesnil à celui de Roissy.

Un territoire fortement marqué par son passé industriel et en décroissance depuis les années 70

14 000 emplois ont été perdus sur le territoire en 30 ans, avec le recul de l'emploi des communes industrielles de la Courneuve et du Bourget. Si les taux d'emploi de celles-ci restent dans les plus élevés de ce territoire (0,8 et 1,14 en 2008), leur chute depuis 1975 a fortement impacté à la baisse le taux d'emploi global de ce territoire qui continue de reculer de 1999 (0,63) à 2008 (0,57).

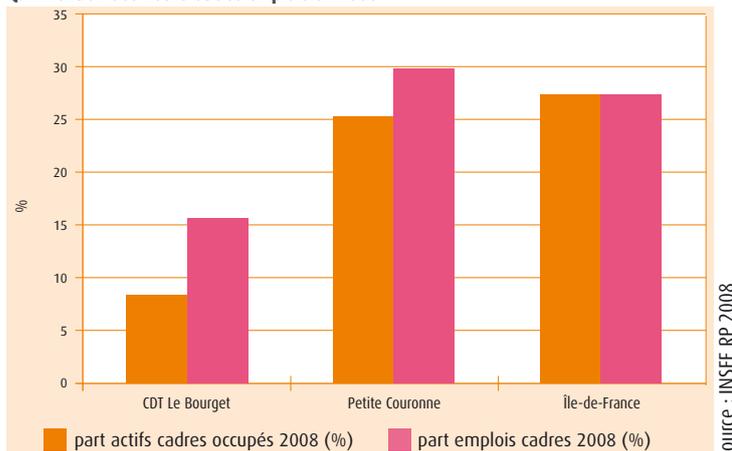
Sur la période récente, la reconversion de friches industrielles importantes au Bourget, la Courneuve ou au Blanc-Mesnil, sur lesquelles des opérations d'immobilier d'entreprise pour PME-PMI ont été réalisées, contribuent à amorcer un redressement de la situation de l'emploi, toutefois encore ténu.

Des activités peu qualifiées, des actifs encore moins qualifiés

Les activités sont peu qualifiées : 15,6% d'emplois cadres en 2008, contre 27,4% pour l'Île-de-France.

Ces emplois sont en décalage avec le profil des actifs, encore moins qualifiés : 8% d'actifs cadres.

Qualification des actifs et des emplois en 2008



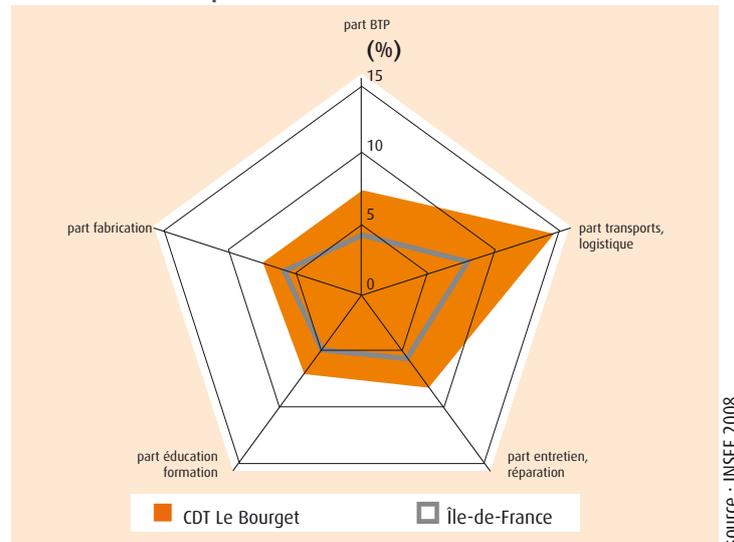
Un territoire aux fonctions très peu « métropolisées » malgré la présence de l'aéroport

Le territoire est très peu tourné vers les fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture et loisir) qui occupent 23,8% des emplois contre 37,9% en Île-de-France et ne se développent pas. En particulier, la part d'emplois de cadres de ces fonctions s'élève à 8,2% sur le territoire contre 19,2% en Île-de-France.

Cinq secteurs d'activité sont présents de façon plus forte qu'en Île-de-France : les transports-logistiques (14,2% contre 7,9% pour la région, soit 7 000 emplois, principalement sur La Courneuve et Le Bourget), les BTP (7,5% contre 4,5% pour la région), l'entretien-réparation (8,4% contre 5,5% pour la région), la fabrication et l'éducation-formation. Le secteur de la gestion est fortement représenté lui aussi (11,98%, soit 6 000 emplois, dont 1 900 sur la Courneuve) mais moins qu'en Île-de-France (18,5%).

Concernant l'activité aéronautique, bien que le territoire du Bourget y soit historiquement lié, celle-ci ne présente pas encore un niveau structurant. Le territoire concentre pour l'instant 5,5% de l'emploi francilien du secteur.

Secteurs d'activité sur représentés



Le territoire ne constitue donc pas un pôle tertiaire (cf. étude « Les pôles tertiaires en Île-de-France : situation et perspectives » / ORIE-2009). Le parc de bureaux est modeste (environ 380 000 m²) et réparti pour un tiers sur Le Blanc-Mesnil (qui appartient à la zone de marché de Roissy, selon la même étude) et un peu moins d'un tiers sur la Courneuve. La construction de bureaux est également modérée : un peu plus de 10 000 m² par an entre 1999 et 2009 (St Denis en compte plus de 80 000 m²/an à elle seule).

Le parc d'entrepôts occupe une place similaire aux bureaux (environ 400 000 m² selon l'estimation DRIEA/SCEP - parc au 31/12/2008). Avec 29 000 m² par an, la construction de locaux d'industrie-stockage, en hausse par rapport aux années 1990, est plus conséquente mais assez éclatée entre les différentes communes à l'exception de Drancy.

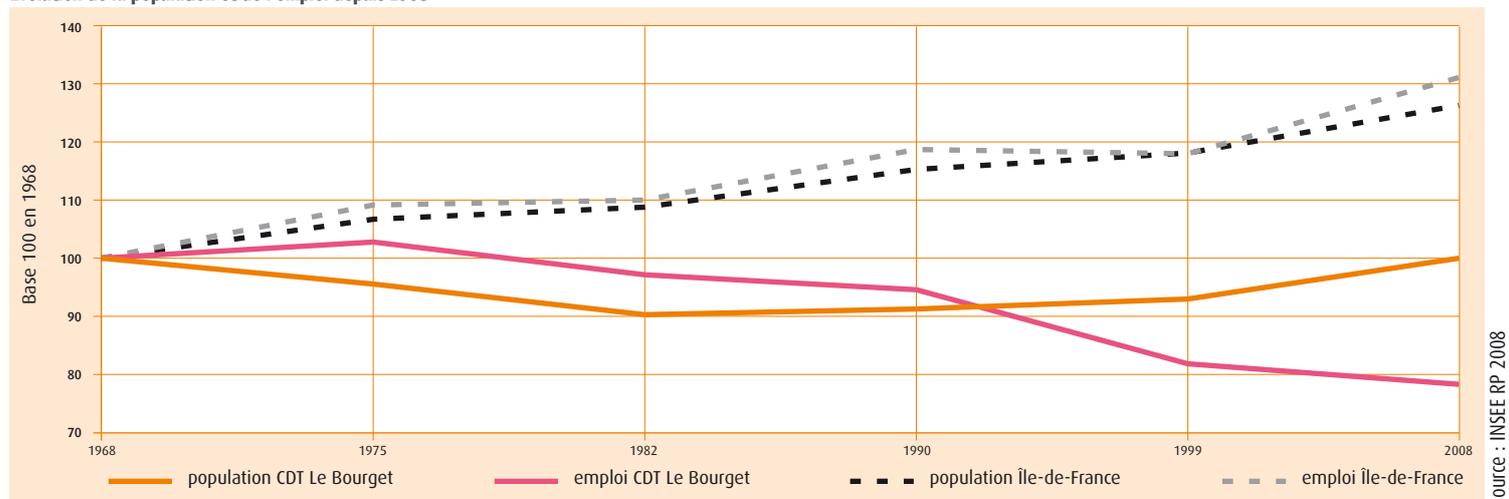
Quelques données clés

Territoire	Superficie (km ²)	Population municipale en 2008	Evolution moyenne annuelle population municipale 1999-2008 (nbre) *	Evolution moyenne annuelle population municipale 1999-2008 (taux) *	Emplois en 2008	Evolution moyenne annuelle de l'emploi 1999-2008 (nbre)	Evolution moyenne annuelle de l'emploi 1999-2008 (taux)	Taux d'emploi en 2008
Drancy	8	66 194	436	0,68	12 921	-93	-0,68	0,41
Le Blanc-Mesnil	8	50 668	426	0,88	11 487	-178	-1,41	0,48
La Courneuve	8	36 915	179	0,50	13 536	-47	-0,33	0,80
Le Bourget	2	13 610	164	1,28	7 683	20	0,27	1,14
Dugny	4	10 483	205	2,18	2 028	39	2,24	0,39
Bonneuil-en-France	5	707	-7	-1,00	640	17	2,93	1,65
CDT Le Bourget	34	178 577	1 403	0,82	48 293	-242	-0,48	0,57
Île-de-France	12 012	11 659 260	78 680	0,70	5 612 336	62 934	1,19	0,94

source : INSEE RP 2008

* avertissement : du fait de changements dans la méthodologie des recensements, les données sur les évolutions de population entre 1999 et 2008 sont à prendre avec précaution : elles doivent avant tout servir à indiquer des tendances sur cette période. Pour des besoins plus précis, les évolutions sur la période plus longue 1990-2008 sont à privilégier.

Evolution de la population et de l'emploi depuis 1968



source : INSEE RP 2008

Chiffres des - CDT Le Bourget au 8 mars 2013

Thèmes	Indicateurs	Données					Sources et observations
		CDT Le Bourget	Dpt 93	Dpt 95	Petite couronne	Région	
	Nombre de communes	6	40	185	123	1281,00	
	Superficie (km ²)	34	236	1 246	657	12 012	
Population / Caractéristiques sociales	Population 2008 (habitants)	178 577	1 506 466	1 165 397	4 366 961	1,53% **	INSEE RP 2008 - Population municipale
	Evolution moy. annuelle 1990 -1999 - nbre / taux (9 ans)	376 / 0,23	192 / 0,01	6 181 / 0,58	5 575 / 0,14	32 287/0,30	RGP 1990 et 1999 - Solde migratoire + accroissement naturel
	Evolution moy. annuelle 1999 -2008 - nbre / taux (9 ans) *	1403 / 0,82	13 726 / 0,96	6 686 / 0,59	36 488 / 0,87	78 680/0,70	RGP 1999 - RP 2008 - Solde migratoire + accroissement naturel
dont dûe au solde migratoire - nbre / taux (9 ans)	-626 / -0,37	-3 793 /-0,26	-4 354 / -0,38	-7 220 / -0,17	-24 103/-0,21	RGP 1999 - RP 2008
	Densité de population des espaces urbains (hab/km ²)	5 853	7 231	3 643	7 935	4 545	RP 2008-MOS 2008 - population/superficie des espaces urbains
	Densité de population des espaces d'habitat (hab/ km ²)	14 757	15 646	7 759	16 628	10 018	RP 2008-MOS 2008 - population/superficie des espaces d'habitat
	Densité de logement des espaces d'habitat (logts/ km ²)	5 859	6 351	3 059	7 418	4 621	RP 2008-MOS 2008 - parc logement/superficie des espaces d'habitat
	Taille moyenne des ménages (nbre)	2,63	2,56	2,63	2,37	2,33	RP 2008
	Indice de jeunesse en 2008	1,93	1,94	1,85	1,58	1,50	RP 2008 - Moins de 20 ans / plus de 60 ans
	Revenu annuel par ménage (euros)	26 024	28 288	36 454	37 775	40 864	Estimation
	Taux de chômage 2008 (%)	17,9	16,3	11,3	12,3	10,8	RP 2008 - Taux de chômage des 15-64 ans
	Evolut° taux de chômage 1999-2008 (pts)	-0,80	-0,89	-0,68	-0,77	-0,82	RP 2008
	Part des diplômés > ou = à BAC+ 2 en 2008 (%)	13,6	19,5	24,3	31,1	33,6	RP 2008
Part des actifs cadres 2008 (%)	8,5	13,5	17,8	25,4	27,6	RP 2008 - Actifs occupés 15-64 ans cadres actifs occupés 15-64 ans	
Evolut° part actifs cadres 1999 -2008 (pts)	1,40	2,92	3,05	5,21	4,89	RP 2008	
Indice de Développement Humain	0,43	0,49	0,62	0,63	0,68	méthode @d DRIEA - 2006	
Emploi et activités	Emploi 2008 (nombre)	48 293	535 221	436 382	1 975 948	0,87% **	INSEE RP 2008 exploitation principale - Emploi total
	Evolution moy. annuelle 1990-1999 (9 ans) -nbre et taux	-892 / -1,60	-762 / -0,16	4 734 / 1,35	2 141 / 0,12	-3 775 / -0,07	RP 2008 exploitation complémentaire
	Evolution moy. Annuelle 1999 -2008 (9 ans) -nbre et taux	-242 / -0,48	6 149 / 1,21	6 881 / 1,72	22 820 / 1,23	62 934 / 1,19	RP 2008 exploitation complémentaire
	Secteurs d'activités principaux	Transport (14,2 %) Entretien réparation (8,4 %)					RP 2008 exploitation complémentaire - emploi total
	Secteurs d'activités sur-représentés par rapport à la région	Fonctions transversales 22,6 % (IDF : 13,5 %) dont transport 14,2 % (IDF : 7,9 %) et Entretien/réparation 8,4% (IDF : 5,5%) Bâtiment, travaux publics 7,5% (4,5% : IDF)					RP 2008 exploitation complémentaire - emploi total
	Part des emplois de cadres 2008 (%)	15,6	21,6	16,7	29,9	27,4	RP 2008 - Emplois CSP cadres / total emplois
	Evolut° part emplois cadres 1999 -2008 (pts)	2,09	5,48	1,9	6,33	4,86	RP 2008
	Part des emplois de cadre des fonctions métropolitaines	8,17	13,01	8,99	21,7	19,2	RP 2008 - cadres en conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter entreprises, gestion et culture-loisirs
	Parc de bureaux déc. 2007 (m ² SHON) provisoire	377 808	4 825 806	2 344 795	19 995 399	0,76% **	ORIE (Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise) - DGFIP
	Constr° moy/an de bureaux 1999-2009 (m ² SHON)	10 331	212 238	72 649	740 111	0,77% **	
	Constr° moy/an d'industrie-stockage 1999-2009 (m ² SHON)	29 117	130 127	237 240	286 676	2,13% **	
	Constr° moy/an de commerces 1999-2009 (m ² SHON)	8 254	67 359	82 786	170 852	1,48% **	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Moyenne annuelle sur 11 ans
	Constr° moy/an d'activités autres 1999 - 2009 (m ² SHON) = autres activités et équipements	21 086	152 414	156 753	525 987	1,42% **	
Population / Emploi	Taux d'emploi 2008	0,57	0,73	0,75	0,90	0,94	INSEE RP 2008 - Emplois / population active totale
	Evolut° du taux d'emploi 1999 - 2008 (pts)	-0,06	0,03	0,05	0,03	0,02	RP 2008
	Actifs (15-64 ans) 2008 (nombre)	84 494	732 952	581 489	2 204 308	1,42% **	RP 2008 exploitation principale - Actifs 15-64 ans
	Evolution moy annuelle 1999-2008 (9 ans) -nbre et taux	621 / 0,76	6 768/ 0,97	4 853 / 0,87	21 668 / 1,03	52 865/ 0,93	évolution depuis 1999
	Densité humaine des espaces urbains (hab-emplois/km ²)	7 466	9 820	5 007	11 528	6 731	RP 2008-MOS 2008 - population+emploi/superficie des espaces urbains
	Ratio Logements / Bureaux 1990 -1998	5,19	2,48	4,38	3,15	3,65	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Construction de logements (SHON) / construction de bureaux (SHON)
	Ratio Logements / Bureaux 1999 - 2009	3,85	1,96	5,48	1,74	2,68	
Logements	Parc de logements 2008 (nbre)	70 896	611 535	459 434	1 948 084	1,31% **	RP 2008 (logements totaux)
	Part des maisons individuelles (%)	32,9	26,4	47,4	20,4	27,8	
	Part des propriétaires (%)	40,7	40,9	58,1	42,8	47,5	RP 2008 (résidences principales)
	Taux de Logements Locatifs Sociaux (%)	40,05	36,5	26,3	31,4	24,81	EPLS 2009 (Enquête Parc Logements Sociaux / DRIEA)
	Constr° moy/an de logements 1990 - 1998 (nbre)	444	4 239	4 828	17 637	0,95% **	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Moyenne annuelle sur 9 ans
	Constr° moy/an de logements 1999 - 2009 (nbre)	538	5 505	4 489	16 279	1,27% **	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Moyenne annuelle sur 11 ans
	Objectif TOL (nbre / an)	1360	11 641	6 066	32 385	70 000	Territorialisation des Objectifs Logements (en logements par an)
	Part des logements dans la construction totale 1999 - 2009 (%)	36,6	42,6	42,0	42,7	43,1	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Construction de logements (SHON) / construction totale (SHON)
Taux moyen annuel de construction de logements 1999-2009 (%)	0,79	0,95	1,05	0,89	0,83	SITADEL(PC autorisés non annulés) - Construction de logements 1999 - 2009 (nbre) / parc de logements 1999 (nbre) / 11 ans	
Regroupements inter-communaux - Fiscalité	Nombre d'intercommunalités	2	5	18	18	112	DGCL 01/01/2012 - Intercommunalités à fiscalité propre (CU - CA - CC et SAN)
	Potentiel fiscal par habitant (euros)	850	937	766	1 179	1 145	DGF 2011 - Potentiel fiscal 4 taxes / pop DGF
	Part de la Taxe Professionnelle (%)	43,6	44,4	36,6	43,8	40,5	DGF 2011 - Part de la TP sur les 4 taxes
Occupation du sol 2008	Part de la superficie totale occupée par de l'urbain construit (%)	75,7	74,1	19,8	70,3	16,1	MOS 2008 - urbain construit (Habitat, activités, équipements, infrastructures de transport, chantiers) en % de la superficie régionale
	... dont construit/ habitat (%)	35,5	40,7	12,0	40,0	9,6	MOS 2008 - habitat en % de la superficie régionale
	... dont activités secteur secondaire (%)	14,1	12,1	2,6	9,9	2,0	MOS 2008 - activités et équipements industriels, et entreposage, dont logistique, en % de la superficie régionale
	Part de la superficie totale occupée par les espaces boisés (%)	0,1	3,8	18,8	8,3	23,1	MOS 2008 - espaces boisés en % de la superficie régionale
	Part de la superficie totale occupée par les espaces agricoles (%)	1,3	3,4	50,7	3,2	51,0	MOS 2008 - cultures en % de la superficie totale
	Consommation des espaces ruraux de 1990 à 1999 et de 1999 à 2008 (ha)	-77,1 / -29,1	-428 / -60	-3 230 / -910	-802 / -81	-19 113 / -8 092	MOS 2008 - consommation des espaces naturels, boisés et agricoles, par période
Foncier public	Foncier public (part dans le territoire)	27	31,7	16,3	34,2	16,3	Référentiel foncier DREIF/DGI 2009 - % de la superficie du territoire

* avertissement : du fait de changements dans la méthodologie des recensements, les données sur les évolutions de population entre 1999 et 2008 sont à prendre avec précaution : elles doivent avant tout servir à indiquer des tendances sur cette période. Pour des besoins plus précis, les évolutions sur la période plus longue 1990-2008 sont à privilégier.

** part du territoire dans l'Île-de-France

Réalisation : DRIEA/SA/DATM/UVAT

Éléments saillants

Le territoire du Contrat de Développement Territorial (CDT) potentiel « Le Bourget » est constitué de 6 communes prises dans des logiques administratives et de gouvernance complexes. Il compte, en 2008, 180 000 habitants et 50 000 emplois sur une superficie de 34 km² (soit un tiers de celle de Paris) à la porte nord de la zone dense. Il se situe entre deux pôles dynamiques : Plaine Commune et le pôle économique de Roissy. A dominante résidentielle, connaissant des difficultés sociales importantes sur de nombreux quartiers, notamment à la Courneuve, ce territoire qui abrite l'aéroport du Bourget et son parc d'exposition, ainsi que le Musée de l'Air et de l'Espace, est également marqué par la présence d'importants sites d'activité déqualifiés, anciennes emprises industrielles pour la plupart. De plus, des grandes infrastructures de transport (A1, l'A86, la RN2 et le RER B) desservent mais également fragmentent le territoire.

Dans le cadre du Grand Paris, le projet de développement urbain et économique est engagé autour de trois orientations majeures :

- développer un pôle économique d'envergure métropolitaine autour de l'aéroport et du parc des expositions ;
- régénérer en profondeur le cadre urbain ;
- constituer un pôle culturel et scientifique de rayonnement international avec la rénovation du musée de l'Air et de l'Espace et la réalisation d'un nouvel équipement culturel de premier plan.

Un accord cadre a été signé en mars 2012.

Trois gares du réseau de transport collectif du Grand Paris Express sont prévues sur le territoire du CDT. Le projet de la tangentielle Nord est par ailleurs entré, pour sa section centrale, en phase de travaux.

Le territoire connaît un regain démographique (+1 400 habitants par an, soit 12 600 habitants depuis 1999) qui est dû essentiellement au solde naturel élevé mais également au redressement du solde migratoire.

Les habitants présentent un profil social défavorisé, particulièrement sur la Courneuve. Le parc de logements est majoritairement collectif et la présence du logement social est forte.

La construction de logements, 540 logements par an dans les années 2000, bien qu'en augmentation par rapport aux années 1990, reste insuffisante pour satisfaire aux objectifs fixés dans l'accord cadre en lien avec la Territorialisation des Objectifs Logement (TOL) qui prévoit un objectif de construction de 1 360 logements par an sur le territoire, hors la Courneuve, comptabilisée dans le CDT « Territoire de la Culture et de la Création ».

En terme économique, le territoire est influencé par trois pôles d'emploi : celui du Bourget, celui de Bobigny et celui de Roissy. Fortement marqué par son passé industriel, il est en décroissance depuis les années 70. Les activités y sont très peu qualifiées, et les actifs le sont encore moins.

Cinq secteurs d'activité sont présents de façon plus forte qu'en Île-de-France : les transports et la logistique, le BTP, l'entretien-réparation, la fabrication et l'éducation-formation. Le parc d'entrepôts bien que modéré est en progression.

Le territoire ne constitue donc pas encore un pôle tertiaire en soi.

Les fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture et loisir) occupent 23,8% des emplois contre 37,9% en Île-de-France et ne se développent pas.

Concernant l'activité aéronautique, bien que le territoire du Bourget y soit historiquement lié, celle-ci ne présente pas encore un niveau structurant. La renommée internationale du salon de l'aéronautique et du Musée de l'Air et de l'Espace, l'implantation de plusieurs entreprises de pointe dans le domaine et enfin la présence du centre de formation des métiers de l'aérien, constituent déjà un atout de taille pour la visibilité de cette zone.



Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement
d'Île-de-France

Service Aménagement

21-23 rue Miollis - 75 732 Paris Cedex 15

tél. 01 49 28 85 75

fax. 01 30 50 83 69